

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ULRIC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Ulric tenue le 9 mai 2011 à 19 h 30 min au 130, avenue Ulric-Tessier à Saint-Ulric.

Sont présents les conseillers (ères) Suzanne D'Astous, Mario Chouinard, Roger Collin, Gaétan Durette, Jean-Claude Gagné et Patrice Gauthier formant quorum sous la présidence de Monsieur Pierre Thibodeau, maire.

Madame Louise Coll, directrice générale fait fonction de secrétaire.

1-OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire Monsieur Pierre Thibodeau constate le quorum à 19 h 30 et déclare la séance ouverte.

2-ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2011-104

Il est proposé par Monsieur Mario Chouinard
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'approuver et d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le point divers ouvert.
ADOPTÉE

3-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 AVRIL 2011

2011-105

Il est proposé par Monsieur Patrice Gauthier
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'approuver et d'adopter le procès-verbal du 4 avril 2011 tel que présenté.
ADOPTÉE

4-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 AVRIL 2011

2011-106

Il est proposé par Monsieur Roger Collin
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'approuver et d'adopter le procès-verbal du 15 avril 2011 tel que présenté.
ADOPTÉE

5-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 27 AVRIL 2011

2011-107

Il est proposé par Monsieur Gaétan Durette
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'approuver et d'adopter le procès-verbal du 27 avril 2011 tel que présenté.
ADOPTÉE

6-ADOPTION DES COMPTES DU 01 AU 30 AVRIL 2011

2011-108

Il est proposé par Monsieur Jean-Claude Gagné
Et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) que le paiement des comptes du 01 au 30 avril 2011 soit autorisé pour un montant de 143 349.50\$.
ADOPTÉE

7- DÉPÔT DES ÉTATS DES REVENUS ET DÉPENSES AU 30 AVRIL 2011

La directrice générale procède au dépôt des états des revenus et dépenses au 30 avril 2011

8- TRANSFERTS BUDGÉTAIRES

2011-109

Il est proposé par Monsieur Mario Chouinard
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser la directrice générale à effectuer les transferts budgétaires suivants :

02-11000-310	Frais de déplacement des élus		(70 \$)
02-11000-454	Formation élus		(414 \$)
02-11000-494	Cotisation assoc. Abonn. Élus	353 \$	
02-11000-951	Quote-part MRC	78 \$	
02-13000-140	Rémunération administration	850 \$	
02-13000-200	Cotisation employeur	890 \$	
02-13000-252	Csst – ADM.	1 910 \$	
02-13000-413	Comptabilité vérification	980 \$	
02-13000-414	Adm. Informatique	375 \$	
02-13000-951	Quote-Part MRC	126 \$	
02-22000-331	Téléphone Protec. Incendie	63 \$	
02-22000-442	Serv. Payés autres municipalité	5 000 \$	
02-22000-454	Formation perfect. Incendie		(1 340 \$)
02-22000-459	Autres-serv. Tech machin.	181 \$	
02-22000-522	Entr. Répar. Bâtiment	96 \$	
02-22000-525	Entr. Répar. Véhicules		(2 300 \$)
02-22000-631	Ess. Huile carburant		(200 \$)
02-22000-650	Vêtements, chaussures et acc.		(1 500 \$)
02-32000-140	Rémunération- voirie	6 300 \$	
02-32000-200	Cotisat. Employeur	1 850 \$	
02-32000-252	CSST voirie		(1 977 \$)
02-32000-310	Frais de déplacement-voirie	450 \$	
02-32000-322	Fret et messageries	75 \$	
02-32000-331	Téléphone-Garage	953 \$	
02-32000-341	Avis publics	1 3\$	
02-32000-455	Immatriculation- voirie	1 000 \$	
02-32000-494	Cotiss. Assoc. Abonn.	100 \$	
02-32000-516	Location machinerie		(1 000 \$)
02-32000-521	Entretien des chemins		(329 \$)
02-32000-525	Entr. Répar. Véhicules voirie		(1 955 \$)
02-32000-641	Articles de quincaillerie		(2 530 \$)
02-33000-140	Rémunération – Enlèv. Neige	14300	
02-33000-200	Cotisation de l'employeur	3 617 \$	
02-33000-252	CSST – Enl. Neige		(1 924 \$)
02-33000-341	Avis publics	379 \$	
02-33000-424	Assurances- véhicules		(262 \$)
023-33000-455	Immatriculation – Enl. Neige	800 \$	
02-33000-459	Autres remorquage	170 \$	
02-33000-525	Entr Répar. Véhicules enl neige		(7 500 \$)
02-33000-631	Essences, huile, diesel	11100	
02-33000-632	Chauffage propane		(774 \$)
02-33000-641	Pièces accessoires, machinerie		(14 134 \$)
02-33000-649	Pièces et access. – Enl. Neige		(3 010 \$)
02-33000-650	Vêtements, chaussures acc.	42 \$	
02-41300-140	Rémunération- distr. Eau		(5 530 \$)
02-41300-200	Cotisation employeur- distr. Eau		(1 000 \$)
02-41300310	Frais de déplacement- distr. Eau	250 \$	
02-41300521	Entr. Répar. – reseaux	5 700 \$	
02-41300-640	Pièces – tuyaux	580 \$	
02-41400-140	Rémunération – trait. Eaux usées		(3 952 \$)
02-41400-310	Frais de déplacement – trait EU	250 \$	
02-41400-522	Entr. Répar. – pompes EU	1860	

02-41500-140	Rémunération – égouts		(3 951 \$)
02-45100-200	Cotisation employeur- TEU		(250 \$)
02-41500-310	Frais de déplac. EU	250 \$	
02-45110-951	Quote-Part MRC PGMR	530 \$	
02-62100-951	Quote-Part MRC CLD	142 \$	
02-62200-140	Rémunération- Polit. Famille	784	
02-62200-200	Cotisation employeur PF	285 \$	
02-62200-310	Frais déplac. PF		(63 \$)
02-61000-419	Consultation pour urbanisme		(210 \$)
02-61000-951	Quote-Part – Urbanisme	210 \$	

ADOPTÉE

9- NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT

2011-110

Il est proposé par Monsieur Jean-Claude Gagné
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) que le conseiller Monsieur Roger Collin soit nommé maire suppléant de la Municipalité de Saint-Ulric avec tous les droits, privilèges et obligations y attachés pour la période du 12 mai 2011 au 12 novembre 2011.

ADOPTÉE

10- ENGAGEMENT DES EMPLOYÉS DE VOIRIE ET DU JARDINIER

2011-111

Il est proposé par Monsieur Patrice Gauthier
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'engager Messieurs Louis Bergeron et Jean-Yves Massé, employés de voirie d'été à compter du 9 mai 2011. L'horaire de travail régulier est établi à 40hrs\sem. au taux établi selon l'échelle salariale en vigueur et d'engager M. Gérard Picard, jardinier à compter du 16 mai 2011. Son horaire de travail est de 35hrs\sem., son salaire est établi selon l'échelle salariale en vigueur et un montant de 50\$\sem pour l'utilisation de son camion.

ADOPTÉE

11- DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS- POTEAUX ET GARDE-FOU

2011-112

Il est proposé par Monsieur Jean-Claude Gagné
Et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) que la Municipalité de Saint-Ulric demande au Ministère des Transports de lui donner une quantité de vingt poteaux et quatre garde-fous pour en faire l'installation dans le secteur est et ouest du village de Saint-Ulric.

ADOPTÉE

12- CONGRÈS DE L'ADMQ

2011-113

Il est proposé par Madame Suzanne D'Astous
Et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser Madame Louise Coll, directrice générale à participer au congrès de l'ADMQ qui aura lieu à Québec les 8-9-10 juin 2011 au coût de 450\$ + taxes pour l'inscription et d'autoriser le paiement des frais de transport et d'hébergement.

ADOPTÉE

13- GESTION DES DOCUMENTS

2011-114

Il est proposé par Monsieur Mario Chouinard

Et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser A. Lapiere Gestion Documentaire Inc. à effectuer les services de traitement et organisation des dossiers actifs de la Municipalité ainsi que la formation de la relève pour un montant total n'excédant pas 4 000\$.

ADOPTÉE

14- ADOPTION DE LA PROGRAMMATION TECQ 2010-2013

2011-115

Attendu que :

la municipalité a pris connaissance du *Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010 à 2013*;

la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

Il est par Monsieur Roger Collin Et résolu à l'unanimité que :

La Municipalité de Saint-Ulric adopte la programmation des travaux révisée du 20 avril 2011 de la Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ);

La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

La municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2010-2013;

La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

La municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à **28 \$** par habitant par année, soit un total de **112 \$** par habitant pour l'ensemble des quatre années du programme;

La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

ADOPTÉE

15- AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NUMÉRO : 2011-116 déléguant le pouvoir de formation des comités de sélection au directeur général lors de l'utilisation d'un système de pondération et d'évaluation des offres dans le cadre de l'adjudication d'un contrat pour services professionnels.

Avis de motion est par les présentes donné par le conseiller au siège no 5, Monsieur Gaétan Durette Gaétan Durette

Qu'à une prochaine séance, il sera proposé pour l'adoption le règlement numéro : 2011-116 déléguant le pouvoir de formation des comités de sélection au directeur général lors de l'utilisation d'un système de pondération et d'évaluation des offres dans le cadre de l'adjudication d'un contrat pour services professionnels.

16- BUDGET « AMÉLIORER L'OFFRE EN LOISIRS AUX AÎNÉS DE SAINT-ULRIC » DE L'UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIRS ET DES SPORTS

2011-116

Il est proposé par Madame Suzanne D'Astous

Et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) que la Municipalité de Saint-Ulric adopte le budget « Améliorer l'offre en loisir aux aînés de Saint-Ulric comme suit :

01-381120-000 Revenu Unité régionale LS 5 000\$CT

02-62200-310 Frais déplacement 1900DT

02-62200-454 Formation 300DT

02-62200-641 Accessoires, program. 2800DT

ADOPTÉE

17-ADOPTION DE LA POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS ET DE SON PLAN D'ACTION

2011-117

Il est proposé par

Et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) que la Municipalité de Saint-Ulric d'adopte sa politique familiale et des aînés ainsi que son plan d'action 2011 à 2014 et assure le suivi par le comité de la famille et la table des partenaires.

ADOPTÉE

18- ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS AU 31-12-2010 DE L'OMH DE ST-ULRIC

2011-118

Il est proposé par

Et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) que la Municipalité de Saint-Ulric adopte les états financiers au 31 décembre 2010 de l'Office municipal d'habitation de Saint-Ulric et qu'elle assume 10% de son déficit d'opération au montant de 4 485\$.

ADOPTÉE

19- DEMANDE DU COMITÉ DES LOISIRS (VENTE DE GARAGE)

2011-119

Il est proposé par

Et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) que la Municipalité de Saint-Ulric autorise le Comité de Loisirs de Saint-Ulric à effectuer des ventes de garage dans l'espace de la patinoire sur le terrain de la Municipalité, situé au 3070, du Centenaire aux conditions suivantes :

Respecter les activités prévues au terrain de jeux;

Effectuer que six ventes de garage (fin de semaine) durant la période du 1^{er} juin au 15 septembre 2011.

ADOPTÉE

20- FORMATION AUX ÉLUS « LE COMPORTEMENT ÉTHIQUE »

2011-121

Il est proposé par
Et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser tous les membres du conseil municipal a suivre la formation obligatoire « Le comportement éthique » qui aura lieu à Saint-Ulric, le 17 septembre au coût de 91.14\$ par élus.
ADOPTÉE

21- DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE À EMPLOI-QUÉBEC POUR ASSISTANT-JARDINIER

2011-122

Il est proposé par
Et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser la directrice générale à préparer une demande d'aide financière à emploi-Québec pour l'engagement d'un assistant-jardinier.
ADOPTÉE

22- OUVERTURE DU POSTE CHARGÉ DE COORDONNATEUR EN LOISIRS (PACTE RURAL)

2011-123

Il est proposé par
Et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser la directrice générale à publier une offre d'emploi pour l'engagement d'un coordonnateur en loisirs suite à l'octroi de l'aide financière du Pacte rural et de nommer Messieurs Pierre Thibodeau, Jean-Claude Gagné et Madame Louise Coll membres du comité de sélection.
ADOPTÉE

23- MANDAT AU SERVICE D'INGÉNIERIE DE LA MRC DE LA MATAPÉDIA POUR LA CONCEPTION DE PLANS ET DEVIS POUR LA RÉFECTION DES CHEMINS MUNICIPAUX

2011-124

Il est proposé par
Et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser la firme d'ingénierie de la MRC de la Matapédia à préparer le devis et l'appel d'offres pour la réfection des chemins municipaux.
ADOPTÉE

24- NOMINATION DE L'ADJOINT MUNICIPAL POUR LA VIDANGE DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES

2011-125

Considérant l'entrée en vigueur du règlement numéro 240-2010 de la MRC de Matane concernant l'obligation de procéder à la vidange périodique des fosses septiques des résidences isolées sur le territoire de la MRC de Matane;
Considérant l'entrée en vigueur du règlement numéro 241-2010 de la MRC de Matane concernant les modalités et conditions administratives et financières relatives à l'application de la compétence de la MRC en matière de vidange, de transport et de disposition des boues de fosses septiques;
Considérant qu'il y a lieu de désigner des adjoints à l'inspecteur assujettie aux règlements numéro 240-2010 et 241-2010;
Il est proposé par
Et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) que la Municipalité de Saint-Ulric nomme Monsieur Paul-André Lajoie adjoint municipal pour la vidange des boues de fosses septiques sur le territoire de la Municipalité de Sait-Ulric.
ADOPTÉE

25- DEMANDE D'AUTORISATION DE LA LIGUE DE BALLE-DONNÉE

2011-126

Il est proposé par

Et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) de mandater la ligue de Balle Donnée de Saint-Ulric à effectuer la location du terrain de balle à tout groupe ou organisme qui en fait la demande à conditions de mettre en place des critères de location qui seront déposés à la Municipalité.

ADOPTÉE

26- ADHÉSION AU RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE VILLES ET VILLAGES EN SANTÉ

2011-127

Considérant l'existence du Réseau québécois de Villes et Villages en santé et d'autres réseaux nationaux et internationaux de municipalités en santé, prêts à coopérer et à échanger des expériences positives pour améliorer la qualité de vie de leur population;

Considérant que la Municipalité de Saint-Ulric s'est engagée à promouvoir avec équité, partout dans son territoire, la qualité de vie de ses citoyens et citoyennes;

Considérant que les décisions prises par la Municipalité de Saint-Ulric en matière d'habitation, de culture, de sécurité, de loisirs, d'environnement, de développement communautaire, économique et urbain ont une grande influence sur la santé de ses citoyens et citoyennes;

Considérant qu'une approche multisectorielle et concertée dans la communauté de Saint-Ulric peut contribuer à créer un environnement sain pour tous les citoyens et citoyennes;

Considérant que l'administration de la Municipalité de Saint-Ulric désire encourager cette concertation et participer à la promotion de la santé et du bien-être des citoyens et citoyennes de son territoire, tout en respectant ses champs de compétence et tout en reconnaissant les efforts et le travail des autres partenaires;

Considérant que la Municipalité de Saint-Ulric veut favoriser la participation de ses citoyens et citoyennes dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques municipales favorisant la santé et la qualité de la vie;

Considérant qu'il est important que la Municipalité de Saint-Ulric assume le leadership d'une municipalité en santé;

POUR CES MOTIFS

Il est proposé par

Et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) que la Municipalité de Saint-Ulric adhérer au Réseau de Villes et Villages en santé et partage cette expérience avec d'autres municipalités;

Adopte et fasse la promotion, à l'intérieur de ses champs de compétence, des politiques municipales favorisant un développement sain, créant un environnement favorable à la santé et renforçant les actions communautaires;

Forme, dans la mesure du possible, un comité de travail composé de représentants de la Municipalité et de représentants des différents secteurs de la communauté pour s'assurer de la réalisation de ces objectifs et invite différents partenaires à la soutenir dans cette démarche;

Mettre en œuvre, dès cette année, des mesures concrètes découlant de cet engagement;

Nomme le conseiller

municipal

comité de travail;

et un fonctionnaire
pour la représenter au sein de ce

Accepte le principe d'engager, à cette fin, les sommes couvrant les ressources humaines et matérielles requises pour la réalisation des projets dont elle aura accepté la réalisation.
ADOPTÉE

27- A) AUTORISATION DE DÉPENSES : ABAT-POUSSIÈRE

2011-128

Il est proposé par
Et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser l'achat de six ballots d'abats-poussière au montant de 446\$+taxes chacun de la compagnie Sel Warwick.
ADOPTÉE

27- B) AUTORISATION DE DÉPENSES : BALAI MÉCANIQUE

2011-129

Il est proposé par
Et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser l'entreprise « Transport Martin Alain Inc. » à effectuer le balayage des rues selon le tracé défini par l'inspecteur municipal au coût de 130\$/hr pour un montant n'excédant pas 1600\$.
ADOPTÉE

27- C) AUTORISATION DE DÉPENSES : SEL DE DÉGLAÇAGE

2011-130

Il est proposé par
Et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser l'achat de 180 tonnes de sel de déglacage au montant de 98\$/tonne livré au garage municipal de la compagnie Sel Warwick.
ADOPTÉE

28- QUESTIONS DIVERSES

A) REMBOURSEMENT DE TAXES

2011-131

Il est proposé par
Et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser un crédit de taxes au montant de 205\$ pour la vidange de fosse septique au contribuable du matricule numéro : 8800-20-1586.
ADOPTÉE

29- PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Il y a eu une période de questions réservée au public

30-LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2011-132

L'ordre du jour étant épuisé,
Il est proposé par
ET RÉSOLU que la séance soit close à 20h.
ADOPTÉE

Louise Coll, g.m.a.
dir. gén., sec.-trés

Pierre Thibodeau, maire

